

AVIS PUBLIC

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019

RÉSOLUTION 2018-198

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le 3 DÉCEMBRE 2018 a été adopté, par le conseil municipal, une résolution portant le numéro 2017-193 établissant les dates des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2019, le tout conformément à l'article 148 du *Code municipal*.

Ces séances se tiendront généralement les lundis, sauf pour les jours fériés qui seront repris le mardi suivant. Elles débuteront à 19 h au Centre de loisirs de la municipalité de Berthier-sur-Mer situé au 24 boul. Blais Est aux dates suivantes :

- 14 janvier;
- 4 février;
- 4 mars;
- 1er avril;
- 6 mai;
- 3 juin;
- 2 juillet (1er juillet : Confédération);
- 5 août;
- 3 septembre (2 septembre : Fête du travail);
- 7 octobre;
- 4 novembre;
- 2 décembre.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 4^{ième} jour de décembre deux mille dix-huit.



2018/12/01

Martin Turgeon, directeur général



Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre quinze heures et seize heures de l'après-midi, le quatrième jour de décembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce quatrième jour de décembre deux mille dix-huit.

Signé : 

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier